

Ministère de la Justice
Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine
de la justice pour les jeunes
2011

Foire aux questions

Le ministère de la Justice du Canada (MJ), en collaboration avec l'Association canadienne des chefs de police (ACCP), est heureux de présenter le *Prix national du maintien de l'ordre dans le domaine de la justice pour les jeunes*. Ce prix souligne le travail des policiers, qui, individuellement ou en équipe, ont adopté à l'égard des jeunes et de la criminalité chez les jeunes des approches innovatrices conformes à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Le prix reconnaît l'excellence et l'innovation dans les initiatives pour les jeunes menées par tous les policiers sous serment des services fédéraux, provinciaux, municipaux, militaires et ferroviaires au Canada.

Admissibilité générale au Programme de prix et processus de mise en candidature

Qui est admissible à ce prix?

Les policiers, de façon individuelle ou collective, qui exemplifient, par leur approche de maintien de l'ordre à l'égard des jeunes, les buts et objectifs de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Les candidatures seront acceptées pour des activités initiées de 2009 à 2011.

Qui peut proposer des candidats pour le Prix?

Les services de police, les policiers, les groupes communautaires et les citoyens peuvent présenter des mises en candidature pour ce prix.

Comment procède-t-on pour proposer des candidats?

Vous devez compléter et transmettre le Formulaire de mise en candidature au Ministère de la Justice, Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes, 180, rue Elgin, 7^e étage, Ottawa (Ontario), K1A 0H8.

Les mises en candidatures peuvent également être transmises par télécopieur, au 613-954-3294, ou par courriel à prix.police.award@justice.gc.ca. Vous pouvez joindre les renseignements pertinents, comme des coupures de presse, des citations, des lettres de remerciements, des photographies, etc.

Les mises en candidatures provenant d'un membre d'un service de police doivent être examinées et signées par le chef de police, le directeur ou le commandant du service de police ou de l'organisme concerné.

Les mises en candidatures provenant d'un groupe communautaire ou d'un particulier doivent être transmises sous forme de copie conforme au chef de police, au directeur ou au commandant du service de police ou de l'organisme concerné.

Quelle est la date limite des mises en candidature pour le prix de cette année?

Les mises en candidature pour le prix de cette année doivent être reçues au plus tard **le vendredi 10 juin 2011**.

Qui détermine le lauréat?

Le lauréat du prix est déterminé par un comité composé de représentants des services de police et de la justice.

Quand le Prix de cette année sera-t-il remis?

Le prix de cette année sera remis lors de la Conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police, qui aura lieu du 21 au 24 août, à Windsor, en Ontario.

Que reçoit le lauréat?

Le nom du lauréat ou de la lauréate est inscrit sur un trophée (qui demeure dans le service de police gagnant pendant un an). La lauréate ou le lauréat reçoit une version réduite du trophée, qu'il conserve, et une bourse de 5 000 \$ est décernée au service de police gagnant au nom du lauréat. Les dépenses de la lauréate ou du lauréat liées au séjour de quatre jours pour la Conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) sont payées, ainsi que celles de son conjoint ou de sa conjointe.

Veillez noter que pour la mise en candidature de membres d'une équipe, seules les dépenses d'un maximum de trois représentant(e)s de l'équipe sont payées, ainsi que celles de leurs conjoint(e)s, et ce même si tous les membres d'une équipe sont mis en candidature.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX NATIONAL DU MAINTIEN DE L'ORDRE DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE POUR LES JEUNES DÉCERNÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2011

NOTA : VEUILLEZ UTILISER UN FORMULAIRE POUR CHAQUE MISE EN CANDIDATURE.
VEUILLEZ JOINDRE TOUS LES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS ET LES DOCUMENTS À
L'APPUI.

ENVOYER À :

Ministère de la Justice
Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes
180, rue Elgin, 7^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

ou

Télécopieur : 613-954-3294

ou

Courriel : prix.police.award@justice.gc.ca

Date de la soumission de la candidature :

Renseignements sur le (les) candidat(s)

Nom du (des) policier(s) :

Adresse au travail :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

Renseignements sur le service de police concerné

Nom du service de police ou du ministère :

(Veuillez utiliser un formulaire de mise en candidature séparé pour les services de police ou les ministères distincts)

Adresse :

Numéro(s) de téléphone :

Numéro(s) de télécopieur :

Renseignements sur la personne qui soumet la candidature

Nom de la personne qui soumet la candidature :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

SIGNATURE :

Renseignements sur le commandant du service de police

Nom du chef de police, du commandant ou du directeur :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

SIGNATURE :

(Toute mise en candidature provenant d'un membre d'un service de police doit être examinée et signée par le chef de police, le directeur ou le commandant du service de police ou de l'organisme concerné. Si la candidature est présentée par un groupe communautaire ou un particulier, la personne ou le groupe doit faire parvenir une copie du formulaire au chef de police, au directeur ou au commandant du service de police ou de l'organisme concerné à titre d'information.)

NOTA : Veuillez limiter la mise en candidature à un maximum de 1 500 mots. N'écrivez pas au verso du formulaire de mise en candidature. Veuillez joindre les renseignements pertinents et les documents à l'appui.

